

Présenter les implications d'une recherche juridique sur le plan méthodologique; examiner la question de l'analyse du droit, du raisonnement juridique et de la construction argumentative du droit; réfléchir sur les différentes théories d'interprétation juridique; sensibiliser les étudiants à l'importance de la cohérence; éveiller les étudiants à la multidisciplinarité et aiguïser leur sens critique vis-à-vis du droit et des phénomènes juridiques.

**PROFESSEUR : Georges Azzaria**  
Pavillon De Koninck, bureau 5131  
Téléphone : 656-2131 poste 12683  
[georges.azzaria@fd.ulaval.ca](mailto:georges.azzaria@fd.ulaval.ca)

### OBJECTIFS

- Réfléchir sur l'activité scientifique en droit.
- Exposer certaines pratiques de la recherche juridique.
- Développer le sens critique à l'égard de la recherche juridique.
- Apprendre à lire et à apprécier des textes juridiques à contenu scientifique.
- Présenter les différentes étapes de rédaction d'un mémoire de maîtrise et d'une thèse de doctorat.

### PROGRAMME

Le cours sera divisé en deux parties soit, d'une part, une réflexion portant sur la théorie du droit et la méthodologie et, d'autre part, une présentation sur l'élaboration d'un mémoire et d'une thèse en droit.

**Théorie et méthodologie** : le champ du droit, les théories et la science du droit, l'interprétation, le droit comparé et quelques approches (sociologique, économique et féministe notamment).

**Élaboration d'un mémoire de maîtrise et d'une thèse de doctorat en droit** : l'identification d'un domaine de recherche et le choix d'un sujet, l'inventaire des sources et la définition d'un corpus, l'élaboration d'une question de recherche et d'une hypothèse, le choix d'une méthode et d'un mode de démonstration, les règles de rédaction.

### MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Le cours prend la forme d'un enseignement magistral, donné par le professeur. Les étudiants doivent toutefois avoir lu les textes déjà à leur disposition dans un recueil, puisque ces textes seront l'objet d'une analyse.

### OUTIL PÉDAGOGIQUE

Un recueil de textes est disponible à la librairie.

### ÉVALUATION

- Examen maison (40%)
- Présentation orale du projet de recherche (20%)
- Présentation écrite du projet de recherche OU analyse d'un mémoire (40%)

#### Échelle de notation

A+	88-100	A	84-87	A-	80-83
B+	76-79	B	72-75	B-	68-71
C+	64-67	C	60-63	E	59 et moins

**RÈGLES DISCIPLINAIRES**

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante : [http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

**PLAGIAT**

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source ;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source ;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance ;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant) ;
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires...

Source : COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université : l'éthique à la rescousse* (rédaction : Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009

**LIENS UTILES**

- Faculté des études supérieures, «Le mémoire et la thèse : de la rédaction à la diplomation» : <http://www.fes.ulaval.ca/etudes/guide/>
- Recherche documentaire: <http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/portails/droit>